Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 29 (1992)

Heft: 1105

Artikel: Comptes économiques de l'environnement. Partie 2, Modes

d'évaluation

Autor: Imhof, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022154

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES ÉCONOMIQUES DE L'ENVIRONNEMENT (2)

Modes d'évaluation

(pi) Nous l'avons vu la semaine dernière, les comptes nationaux, de par leur structure, sont inaptes à renseigner sur les dépenses en faveur de la protection et de la gestion de l'environnement. Combler ce vide statistique, telle est la volonté de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et de la Société pour la protection de l'environnement (SPE), qui se sont associés pour développer un modèle de comptes économiques de l'environnement.

Le document de la SPE et de l'OFS est un modèle de comptabilité. Il ne contient donc pas les chiffres précis des dépenses environnementales pour telle ou telle année. Il développe par contre longuement une manière de comptabiliser tout ce qui est dépensé pour gérer ou pour protéger notre milieu vital. Il faudra certainement encore quelques années avant d'avoir des chiffres, puisque l'OFS «compte délivrer d'ici la fin de l'année le mandat des travaux préliminaires nécessaires à la réalisation d'une première enquête suisse sur les dépenses faites par l'économie privée et par les pouvoirs publics en faveur de l'environnement». Cette enquête devrait reprendre le modèle européen SERIEE de comptabilisation des dépenses de l'environnement. Le document de l'OFS et de la SPE fournit pourtant déjà quelques chiffres, ré-

sultats d'autres travaux. Ainsi l'Administration fédérale des finances estime que la Confédération, les cantons et les communes ont dépensé 2,6 milliards de francs en 1989 pour l'environnement et l'aménagement du territoire. De son côté, l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) estime à 3 milliards de francs le coût des travaux de dépollution nécessaires dans les vingt-cinq prochaines années pour assainir des sites pollués dans le passé (anciennes décharges, emplacements industriels). A. Walther enfin, dans un mémoire pour la Haute-Ecole de Saint-Gall, a réalisé une estimation générale des répercussions financières pour la Suisse des dommages causés à l'environnement; il arrive au résultat de 9 milliards de francs en 1989, soit 3,2% du Produit national brut. Cette

somme est supportée tant par les pouvoirs publics que par les entreprises et les ménages.

L'étude que va commanditer l'OFS n'est pas justifiée par la simple curiosité. Ses résultats chiffrés devraient donner des indications précieuses pour développer, par exemple, un système fiscal dans lequel chaque branche économique serait taxée en fonction des frais qu'elle occasionne - l'application donc du système du pollueur - payeur. Ces chiffres permettront également de définir les domaines prioritaires d'action et de calculer la rentabilité des mesures de prévention. Des estimations laissent supposer que la prévention coûte deux fois moins cher que la réparation dans le domaine de la protection de l'environnement.

Compte satellite

Le but n'est pas de chambouler de fond en comble la comptabilité nationale — qui garde toute son utilité dans sa forme actuelle — mais bien de développer un compte satellite, moins rigide et conçu sur des bases autonomes, qui tienne compte de l'environnement. Ce compte privilégiera la dépense et non la production. Ainsi, dans le cas de la protection des eaux, on ne s'attachera pas à la somme que représente la fabrication des filtres, pompes, tuyaux, appareils

Préférences révélées pour des bénéfices environnementaux

(Réponse à la question: combien êtes-vous disposé à payer pour les avantages suivants...)

	somme annuelle par ménage	total (millions)
Evaluation par une méthode directe Préserver la visibilité aux Great Smoky Mountains Conserver l'aigle chauve du Wisconsin Un jour de toux de moins à Los Angeles Préserver le lac Mono en Californie Poursuivre la pêche sportive dans l'Eagle River, Colorado (résidents seulement)	\$ 6 \$ 10 \$ 10 \$ 25 \$ 73	\$ 60 \$ 30 \$ 30 \$ 250 \$ 0.5
Evaluation par une méthode indirecte Ramener le niveau de bruit à 55 dB(A) à Neuchâtel* - logements situés dans la plage de bruit 60-65 dB(A) - logements situés dans la plage de bruit 65-70 dB(A) - logements situés dans la plage de plus de 70 dB(A)	fr. 524.80 fr. 874.70 fr. 1224.55	fr. 5.0

^{*} Valeur diurne fixée par l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit pour les zones d'habitation. Un logement situé près d'une autoroute se trouve dans une plage de bruit proche de 70 dB(A).

Source: Comptes économiques de l'environnement.

PRESSE

Histoire de tirages

De toute son histoire, c'est au cours de ces cinquante dernières années que la presse suisse a vécu les plus grands changements.

(cfp) Deux journaux ont été créés au siècle passé sur le modèle des grands journaux d'information américains et allemands: la *Tribune de Genève*, fondée en 1879 et le *Tages-Anzeiger* de Zurich, fondé en 1893. En 1896 la *Tribune* tirait à 21 000 exemplaires et le «Tagi» à 33 000, alors que la plupart des autres journaux avaient des tirages inférieurs à 10 000, et souvent même à 5 000 exemplaires.

La croissance des tirages a été lente. A la veille de la première Guerre mondiale, les deux pionniers tiraient à 28 000

(*Tribune*) et à 70 000 exemplaires (*Tages-Anzeiger*). Les autres journaux avaient aussi progressé. A Genève, l'*Express de Genève* indiquait un tirage de 12 000 exemplaires, *Le Genevois*, quotidien, 7 000. A Lausanne, la *Feuille d'Avis de Lausanne* (aujourd'hui 24 Heures) tire à 33 000 exemplaires. La *Tribune de Genève* sort cinq éditions quotidiennes.

La première Guerre mondiale passe et les crises économiques suivent. En 1934, selon un rapport du Département fédéral de l'économie publique, le palmarès des tirages en Suisse est le suivant: *Tages*-

de contrôle utilisés sans les stations d'épuration, etc. Sera par contre comptabilisée l'exécution financement de la fonction «gestion et protection de l'environnement» dans le cadre d'activités caractéristiques, en l'occurrence le poste 312 «Epuration» de la rubrique 3 «Gestion des eaux usées, prévention, assainissement, épuration des eaux usées». Les autres rubriques concernent par exemple «Gestion des déchets», «Gestion et réduction des émissions dans l'air», «Prévention et lutte contre la pollution thermique des eaux», «Préservation et gestion conservatoire de la nature», «Prévention, élimination traitements et nuisances», etc.

Que vaut ce qui n'a pas de prix?

Le travail des statisticiens ne sera évidemment pas simple, car si certains coûts sont assez facilement identifiables celui des stations d'épuration d'autres devront figurer dans les comptes après estimation ou enquête. Les activités humaines et industrielles consomment en effet de la nature — air, eau, ressources naturelles — et opèrent des rejets; or aucune valeur n'est donnée à ces éléments, alors même que leur exploitation a une influence économique. Un paysage vierge a une valeur touristique, l'eau a plusieurs fonctions concurrentes (alimentation, industrie, loisirs, production d'énergie, etc). Par exemple, si elle est polluée par l'industrie, l'eau ne peut plus être bue et il n'est plus possible de s'y baigner. Ou si un barrage est établi, la pratique de la pêche devient impossible en aval. D'où la nécessité de donner un prix à ce qui est sans valeur marchande. Il faudra donc déterminer quelle est la valeur d'une absence de bruit, d'un air pur, etc. Il faut suppléer au marché en révélant les préférences des individus, par le biais de plusieurs méthodes. On peut, par questionnaire, demander aux gens combien ils sont disposés à payer une amélioration de l'environnement, par exemple pour retrouver la qualité de l'air des années cinquante ou pour une diminution sonore en milieu urbain. On peut aussi, à l'inverse, demander aux individus s'ils sont disposés à accepter une compensation pécuniaire s'ils devaient subir une altération de la qualité de l'environnement. Ces deux méthodes sont dites directes.

Les méthodes indirectes, quant à elles, se basent sur le prix de certains biens dont l'environnement est un attribut. La comparaison du prix du sol ou des loyers peut dans une certaine mesure donner des indications sur la qualité de l'environnement (Voir l'application pratique de ce système dans le tableau ci-contre). L'OFS dispose désormais de rubriques et de méthodes de calcul, c'est un pas important qui a été fait. Reste à les remplir par des chiffres.

Pour davantage de détails, on se reportera aux *Comptes économiques de l'environnement*, 190 pages, 46 francs. Office fédéral de la statistique, 3003 Berne.

Anzeiger (ZH): 90 000 exemplaires; Neue Zürcher Zeitung: 54 000; la Tribune de Genève: 50 000. (La Feuille d'Avis de Lausanne, journal local, n'est pas mentionnée)

A l'issue de la deuxième Guerre mondiale, la presse suisse a fort peu changé par rapport aux années de crise. C'est au cours des trente ans qui suivent que le grand bouleversement intervient. Le cap des 100 000 exemplaires est passé par le Tages-Anzeiger qui progresse à un rythme accéléré pour atteindre le tirage de 247 000 exemplaires en 1975. Dans l'intervalle, un nouveau venu, s'inspirant aussi d'une expérience allemande de presse de boulevard, le Blick, démarre en 1959, prend la tête des tirages helvétiques au milieu des années soixante et se maintient depuis lors en tête. La Neue Zürcher Zeitung dépasse les 100 000 exemplaires en 1975 et, le 20 mai 1976, 24 Heures de Lausanne franchit le cap historique. Pendant la même période, si l'on se base sur les données publiées par Ernst Bolliger (La presse suisse: structure et diversité), d'autres journaux voient leur tirage augmenter fortement (National-Zeitung, Berner Tagblatt, Der Bund, La Suisse, le Journal de Genève, la Tribune-le Matin, Luzerner Neuste Nachrichten, Vaterland, St. Galler Tagblatt, Die Ostschweiz, Corriere del Ticino, Giornale del Popolo). Dès lors la partie est jouée: les grands vont se développer plus ou moins harmonieusement, certains vont absorber les plus faibles ou créer des synergies.

Alors qu'en 1960 six quotidiens avaient un tirage supérieur à 50 000 exemplaires, en 1975 il y en avait treize dont *Blick, Tages-Anzeiger* et la *Neue Zürcher Zeitung, 24 Heures* ayant repassé sous la barre des 100 000. En 1992, il y a quinze quotidiens tirant à plus de 50 000, dont les trois précités tirant à plus de 100 000 ainsi que deux nouveaux produits de fusions: la *Berner Zeitung* et la *Basler Zeitung*.

Il semble que les journaux qui n'ont pas doublé leur diffusion depuis cinquante ans et dont le tirage est inférieur à cinquante mille exemplaires sont menacés s'ils ne disposent pas d'un quasi monopole régional ou local, ou d'un lectorat prêt à faire des sacrifices pour conserver leur journal.

Le nouvel homme fort de Publicitas (part future du marché des annonces: plus de 60%), M. Jean-Jacques Zaugg, ne cache pas, dans diverses interviews publiées en Suisse alémanique, que la concentration n'est pas terminée dans le secteur de la presse. ■